



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **10 mai 2012**

Décision n° **B-2012-3243**

commune (s) :

objet : Fourniture de supports de signalisation lumineuse - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : jeudi 3 mai 2012

Secrétaire élu : Madame Karine Dognin-Sauze

Compte-rendu affiché le : vendredi 11 mai 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Daclin (pouvoir à M. Philip), Mme Besson, MM. Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Bouju (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli.

Absents non excusés : Mme Guillemot, MM. Barge, Charles, Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 10 mai 2012

Décision n° B-2012-3243

objet : **Fourniture de supports de signalisation lumineuse - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés**

service : Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 avril 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 2 marchés de fournitures pour l'année 2013 et, éventuellement 2014, 2015 et 2016, par reconduction expresse pour un montant maximum de 2 400 000 € HT, soit 2 870 400 € TTC pour 4 ans.

Ces prestations ont pour objet d'assurer la fourniture des supports et de potences de type octogonaux, cylindro-coniques, de tiges de scellement et d'étriers pour la signalisation tricolore.

L'opération est décomposée en 2 lots géographiques. Chaque lot sera attribué séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire :

- lot n° 1 : Centre, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 75 000 € HT, soit 89 700 € TTC et maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC,

- lot n° 2 : Périphérie, comporterait un engagement de commande annuel minimum de 75 000 € HT, soit 89 700 € TTC et maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC,

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 1 an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Le présent dossier concerne également l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer les marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution de 2 marchés de fourniture de supports de signalisation lumineuse pour l'année 2013 et éventuellement 2014, 2015 et 2016 par reconduction expresse,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

4 - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande ayant pour objet la fourniture de supports de signalisation lumineuse et tous les actes contractuels y afférents :

- lot n° 1 : centre, pour un montant annuel minimum de 75 000 € HT, soit 89 700 € TTC et maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC,

- lot n° 2 : périphérie, pour un montant annuel minimum de 75 000 € HT, soit 89 700 € TTC et maximum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et un montant sur 4 ans minimum de 300 000 € HT, soit 358 800 € TTC et maximum de 1 200 000 € HT, soit 1 435 200 € TTC,

5° - Les dépenses au titre de ces marchés seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal - section de fonctionnement et d'investissement - exercices 2013 et éventuellement 2014, 2015 et 2016.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mai 2012.